

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 28 janvier 2025

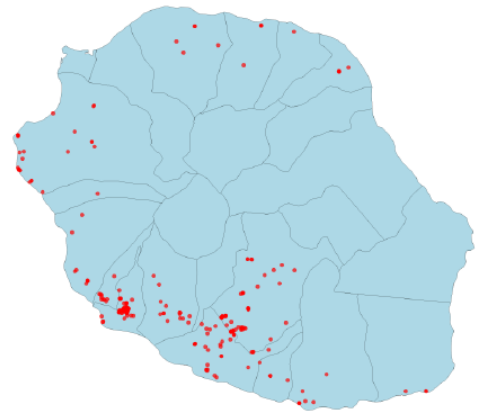
Chikungunya à La Réunion : semaine du 20 au 26 janvier 2025

Le chikungunya s'étend à de plus en plus de communes

Du 20 au 26 janvier 2025, 31 nouveaux cas ont été signalés.

La commune de Trois-Bassins a rapporté un cas pour la première fois. Les nombreux cas isolés font craindre l'émergence de nouveaux foyers dans les prochains jours/semaines et une extension à tout le territoire.

Six foyers sont actifs à ce jour : la Ravine Sheunon (l'Etang Salé), la Ligne des 400 (Saint-Pierre/Le Tampon), Bras Creux (Le Tampon), Grand Bassin et Trois Mares les Bas (Tampon), et La Vallée (Saint-Pierre).



Depuis le 23 août 2024

- 339 cas autochtones recensés (les données pour la période du 13 au 19 janvier, après consolidation, ont fait état de 78 cas), dont 200 cas en 2025
- 2 hospitalisations de +24h signalées

Lancement d'une campagne de communication

Afin d'informer sur la maladie et de sensibiliser l'ensemble de la population sur les bons gestes à adopter, l'ARS et la préfecture ont lancé une nouvelle campagne de communication depuis le 27 janvier : « Epidémie de chikungunya, c'est maintenant qu'il faut agir ! ».

La campagne se déroulera jusqu'au mois de février et se décline comme suit :

- campagne digitale (Youtube, Google, sites d'information locaux)
- campagne sur les réseaux sociaux de l'ARS et de la préfecture
- bandeau en Une du Quotidien

Retrouver tous les outils de cette campagne [à ce lien](#).

Création d'une rubrique dédiée au chikungunya sur le site internet de l'ARS

Mise à jour au fil de l'eau et accessible en page d'accueil, cette rubrique comporte des informations pour différents publics :

- **La population** : maladie, moyens de se protéger, actions de lutte anti-vectorielle, ...
- **Les professionnels de santé** : diagnostic, prise en charge, point épidémiologique
- **Les partenaires** : supports de communication pour relayer les messages de prévention (affiche générique, affiche « Le chikungunya circule dans votre quartier », flyer...)

Pour consulter cette rubrique, [cliquez ici](#).

Rappel des bons gestes :

- **Éliminer l'eau stagnante où les moustiques peuvent pondre leurs œufs** (nids à moustiques)
Coupelles, petits objets, pneus... Réalisé régulièrement, cela permet de diminuer la densité de moustiques autour de chez soi et ainsi de réduire le risque de transmission du virus.
 - **Se protéger des piqûres de moustiques**
Les répulsifs et les moustiquaires sont les moyens les plus efficaces de se protéger contre les piqûres de moustiques. Peuvent aussi être utilisés : diffuseurs ou vêtements couvrants.
 - **Consulter son médecin en cas de symptômes** : fièvre, maux de tête, douleurs articulaires et/ou musculaires, nausées/vomissements, conjonctivite...
Cela permet d'établir un diagnostic rapide et de s'assurer d'une prise en charge adaptée pour limiter les formes graves de la maladie.
- Pour les personnes qui ont contracté la maladie**, il est important de continuer à se protéger tant que les symptômes persistent, pour éviter de transmettre le virus.